

Question écrite prime maladie / Lisa Raval

La majorité de droite de l'Assemblée fédérale vient de refuser clairement l'initiative populaire du Parti socialiste suisse réclamant un plafonnement des primes de caisse-maladie à un maximum de 10% du revenu disponible. Elle a en revanche accepté un contre-projet indirect aux effets potentiels dérisoires qui entrerait en force en cas d'un éventuel refus de l'initiative par le peuple l'année prochaine.

Dérisoire car elle augmenterait d'à peine 400 millions (à charge des cantons !) les sommes à disposition des familles et des personnes à revenus modestes de notre pays pour alléger leurs primes. Les primes maladie dont le montant explose, qui est déjà ou devient insupportable pour un nombre de plus en plus important de personnes et dont l'augmentation annoncée pour l'année prochaine est encore de 6 à 10%.

Dérisoire surtout face aux 4 à 5 milliards d'allègements supplémentaires des primes envisageables en cas d'acceptation de l'initiative populaire du PS, un bol d'air nécessaire pour toutes les personnes qui n'arrivent plus à faire face à l'inexorable augmentation des primes, dans un système de financement injuste où tous les ménages sont traités à la même enseigne. Pour les plus riches, les coûts de l'assurance maladie sont particulièrement avantageux en Suisse, mais pas pour les classes moyennes et défavorisées...

La somme de 4 à 5 milliards pour l'ensemble du pays représenterait une manne d'environ 45 millions pour la population jurassienne. Comme cette réduction des primes serait financée à raison de 2/3 au moins par la Confédération et le reste par les cantons, le Canton du Jura pourrait envisager de recevoir 30 millions de francs de la Confédération pour augmenter l'aide apportée aux Jurassiennes et aux Jurassiens qui en ont un urgent besoin.

Les sommes importantes en question étant à charge des pouvoirs publics, cantonaux et fédéraux, à eux d'en organiser le financement, éventuellement par des prélèvements supplémentaires, mais ce qui est certain c'est que le système suisse de la prime par tête est de loin le plus inéquitable, et fait de notre pays une exception en Europe (les autres pays utilisant les impôts ou des cotisations sociales pour financer l'assurance-maladie).

Objectivement, l'échec de l'initiative populaire ferait perdre aux assuré·e·s jurassien·ne·s une somme d'au moins 30 millions de francs versés par année par la Confédération pour payer leurs primes de caisse-maladie. On va nous retorquer que pour payer ces sommes la Confédération devrait probablement augmenter l'impôt fédéral direct : la belle affaire, quand on connaît la juste et spectaculaire progressivité de cet impôt fédéral, qui exonère globalement les revenus imposables de moins de 80.000 francs et taxe substantiellement les gros revenus. Très clairement, une part importante des contribuables jurassiens sont dispensés de s'acquitter de cet impôt fédéral, ou alors de façon très modeste.

- 1. Quelle appréciation le Gouvernement porte-t-il sur cet état de fait ?**
- 2. Plus globalement quelle évaluation porte l'exécutif sur la situation insupportable que vivent nombre de Jurassiennes et Jurassiens face à l'explosion des primes de caisse-maladie dans un canton qui ne dispose manifestement pas des moyens financiers suffisants pour répondre pleinement à leurs besoins ?**